

à Paris...

**335** écoles élémentaires  
publiques

**73 010** élèves

**750** professeur.e.s  
de la Ville de Paris

**26** ateliers pédagogique  
en arts plastiques, musique et EPS

**2760** classes participantes  
aux Semaines Sportives

### Devenir professeur de la Ville de Paris

Titulaires d'un master 2, les professeur.e.s de la Ville de Paris sont recruté.e.s par concours organisé, pour chaque discipline, tous les deux ans. Ce concours est également ouvert aux personnes justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master.

Pour la spécialité « éducation physique et sportive », les candidat.e.s doivent également être titulaires d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives ou d'une qualification équivalente.

**Info Paris**

3975\* ou [paris.fr](http://paris.fr)

\* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



DANS LES ÉCOLES  
ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

*Les professeur.e.s  
de la Ville de Paris*

ARTS PLASTIQUES  
ÉDUCATION MUSICALE  
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

À l'école élémentaire, l'enseignement des arts plastiques, de l'éducation musicale et de l'éducation physique et sportive (EPS) participe à réussite éducative de tous les élèves et à l'épanouissement de chaque enfant.

Afin de contribuer à la qualité et la variété de ces apprentissages, **la Ville de Paris s'est dotée de professeur.e.s spécialisé.e.s dans ces disciplines : les professeur.e.s de la Ville de Paris.** Membres à part entière de l'équipe enseignante, ces agent.e.s interviennent aux côtés des professeur.e.s des écoles et sont habilité.e.s, pendant le temps scolaire, à faire pratiquer toutes les activités relevant de leur spécialité, conformément aux programmes et instructions officielles de l'Éducation nationale.

# Des enseignements diversifiés et vivants

## Les arts plastiques

Les professeur·e·s de la Ville de Paris proposent **une exploration des différentes techniques** (dessin, peinture, collage, modelage, sculpture, assemblage, photographie, vidéo, création numérique...) permettant la réalisation de productions artistiques individuelles ou collectives. Les élèves explorent **les différents éléments du langage artistique** : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Ils et elles découvrent des pratiques et références artistiques variées et développent leur **esprit d'initiative et sens critique**, affinant ainsi une capacité d'expression personnelle mais également un recul critique et une sensibilité aux questions de l'art.

Les professeur·e·s de la Ville de Paris appuient leurs enseignements sur **les réseaux des musées et partenaires éducatifs parisiens** (visite des collections et expositions, partenariats avec les acteurs culturels publics et privés...)

## L'éducation musicale

Les élèves découvrent dès le CP **le langage musical (timbre, hauteur, formes simples, intensité, tempo)** qu'ils et elles approfondiront tout au long de leur scolarité au travers d'activités et de pratiques variées.

Les professeur·e·s de la Ville de Paris enseignent le chant choral, la pratique instrumentale, l'expression corporelle et développent l'écoute des élèves en leur permettant d'explorer leur imaginaire. Cet apprentissage passe également par **la rencontre d'œuvres et de compositeurs** d'époques différentes en classe mais également au sein des institutions culturelles.

La participation à des projets scolaires (concerts, représentations...) permettant de se produire devant un public et de partager le fruit de leur travail contribue à **développer la confiance et l'estime de soi** des élèves.

## L'éducation physique et sportive

Les professeur·e·s de la Ville de Paris déploient dans les classes **un large éventail d'activités physiques, sportives et artistiques** (APSA) se déroulant dans l'école ou dans les équipements sportifs municipaux à proximité. Ils et elles sont également chargé·e·s, en collaboration avec les maître·sse·s-nageur·se·s des piscines municipales, de **l'enseignement de la natation**.

Ces activités, qui contribuent au développement de l'enfant, de ses capacités motrices et à sa santé, permettent également **l'apprentissage de la citoyenneté** par le partage des règles, du **respect de l'autre** en assurant l'inclusion dans la classe des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. En initiant les élèves au plaisir de la pratique sportive, l'éducation physique et sportive joue également un rôle prépondérant dans **le développement de la vie personnelle et collective de l'individu**.

# Les activités et temps forts de l'année scolaire

## Les Semaines sportives

Quatre semaines sportives échelonnées dans l'année permettent aux élèves de pratiquer des activités sportives non habituellement proposées en école : kayak, escalade, golf, orientation...

## Les ateliers pédagogiques

Pendant 1 à 2 séances, ces ateliers offrent aux élèves une initiation à des pratiques artistiques ou à des instruments, complémentaire aux enseignements en classe : architecture, création musicale et enregistrement en home-studio, découverte d'un orgue symphonique...

## Les Journées des Arts Plastiques

Avec leurs enseignant·e·s, les classes sont invitées à concevoir une œuvre collective de grand format autour d'un thème commun. Ces réalisations donnent lieu à un travail préparatoire en classe avant d'être réalisées ou exposées dans des différents lieux du patrimoine parisien : mairies d'arrondissement, parcs et jardins, établissements culturels...